



Prix et conditions générales **(Dernière mise à jour le 01.01.2026)**

- **Champ d'application**

Les présentes conditions générales sont valables pour toutes les commandes et prestations qui ne font pas l'objet d'un accord écrit différent. Si un accord écrit est établi, Demagri SA notifie les éventuelles modifications en bonne et due forme, et les considère comme acceptées si aucune opposition n'est soulevée dans les dix jours qui suivent.

- **Conditions de paiement**

Facture : 30 jours net à compter de la date de la facture. Ce délai vaut également en cas de retard de livraison dont la faute ne peut pas être imputée à Demagri SA. Demagri SA se réserve le droit d'imposer le prépaiement. En cas de retard de paiement, 6% d'intérêts sont facturés plus d'éventuels frais de rappel. Le paiement comptant peut être exigé. La marchandise livrée reste propriété de Demagri SA jusqu'à son paiement complet.

Supplément pour petites factures :

Nous envoyons les petites factures avec le supplément, au plus tard 3 mois après l'ouverture du dossier

- moins de : CHF 50.- majoration de CHF 15.-
- moins de : CHF 100.- majoration de CHF 10.-
- supérieur à : CHF 100.- pas de majoration.
- paiement comptant : pas de majoration.

- **Consommables**

Un supplément de 0.7% est ajouté à chaque facture de l'atelier pour couvrir les frais des consommables.

- **Coûts d'acquisitions**

Un supplément de 2% est ajouté au total des fournitures pour couvrir les frais d'acquisition.

- **Coûts d'expéditions**

Les envois de marchandises disponibles du stock s'effectuent selon entente avec le client. Demagri SA facture les frais de port effectifs plus CHF 3.- pour l'emballage. Pour les marchandises envoyées directement du fournisseur, les frais d'envois effectifs du fournisseur sont facturés.

- **Commandes spéciales** (stockées au magasin)

Les pièces commandées spécialement sont facturées automatiquement 10 jours après réception. (Egalement si elles ne sont pas encore livrées)

- **Retour de marchandise**

Les retours sont acceptés dans un délai de 8 jours moyennant des frais de remise en stock de 10%. Passé ce délai, les retours sont possibles uniquement sur accord de Demagri SA, moyennant des frais supplémentaires.

La marchandise doit être restituée dans son emballage d'origine et en parfait état.

Les pièces électriques et électroniques ne sont pas reprises.

Les frais de livraison et d'emballage restent à votre charge.



Demagri.ch



Demagri SA
Machines agricoles
Chemin des Alpes 3
CH-1415 D moret

T l. +41 (0)24 433 03 30 - Fax +41 (0)24 433 03 33 - info@demagri.ch

CHE-447.542.842 TVA

- **Tarifs horaires main d' uvre des m caniciens qualifi s**

Atelier	(� D�moret)	CHF	115.-	HT
D�placement	(temps du trajet)	CHF	70.-	HT
Externe	(hors de l'atelier)	CHF	120.-	HT
Horaire sp�cial	(hors des heures d'ouverture)	CHF	130.-	HT

- **Tarifs horaires main d' uvre des apprentis**

1�re ann�e	CHF	35.-	HT
2�me ann�e	CHF	46.-	HT
3�me ann�e	CHF	57.-	HT
4�me ann�e	CHF	68.-	HT

- **Geste commercial sur main d' uvre**

Pour vos v hicules et machines achet s chez Demagri SA

Rabais sur main d' uvre pour r paration, r vision et d pannage de vos v hicules, machines, automotrices, etc., **livr s par Demagri SA.**

<u>Prix total main d'�uvre par dossier :</u>	<u>Rabais accord� :</u>
De CHF 1.- � CHF 499.-	2%
De CHF 500.- � CHF 999.-	4%
De CHF 1000.- � CHF 1999.-	6%
De CHF 2000.- � CHF 4999.-	8%
De CHF 5000.- � CHF 9999.-	10%
De CHF 10000.- � CHF 14999.-	12%
De CHF 15000.- � CHF 19999.-	14%
Plus de CHF 20000.-	15%

- **Tarif au km pour v hicule de d pannage**

Jusqu'�	25 km	CHF 2.00 HT
Jusqu'�	50 km	CHF 1.80 HT
Plus de	50 km	CHF 1.60 HT

- **Indemniti  service de piquet (fourniture et d pannage)**

CHF 50.- HT (d placement du personnel sur appel t l phonique)

- **Offre et devis de r paration**

Si dans une offre, la dur e de validit  est mentionn e, l'offre n'est valable qu'  condition que la commande nous soit parvenue avant l'expiration de ce d lai.

- **Lieu d'ex cution, for et droit applicable**

Pour les deux partenaires, le lieu d'ex cution et le for sont D moret. Demagri SA se r serve le droit de faire valoir ses pr tentions aupr s de tout autre tribunal comp tent. Le droit applicable est le droit suisse.

- **Tous nos prix sont hors taxes, la TVA de 8.1 % est factur e en plus.**